AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-9-76242340

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 54 — 14 SEPTEMBRE 1976

LUTTE CONTRE LES GRAMINEES VIVACES DANS LES CHAUMES

Plusieurs graminées vivaces peuvent se développer dans les céréales. Dans cet article, nous étudierons les moyens de lutte à leur appliquer, à l'exception toutefois de ceux concernant le Cynodon dactylon (chiendent pied de poule), adventice peu fréquente en Bretagne.

A - AGROPYRUM REPENS (chiendent commun)

Principes de lutte

Pour le détruire, les méthodes de lutte mécanique ou chimique font appel à certaines interventions dont il est utile de connaître le rôle. Elles consistent à :

- Fractionner le rhizome par un travail du sol avec une déchaumeuse à disques ou une houe rotative, afin d'affaiblir l'adventice qui ne pourra se développer qu'à partir d'un fragment de rhizome ayant moins de réserves.

- Epuiser l'adventice par des interventions successives, avant qu'elle n'ait reconstitué des réserves, chaque fois que les repousses ont 1 à 2 feuilles et 10 à 12 cm de hauteur.
En général, ce stade est atteint 3 à 4 semaines après la moisson ou après un déchaumage, si les conditions de croissance sont favorables.

- Réduire la vigueur des repousses par un labour avant la mise en culture.

Dans le cas d'une lutte chimique :

- Traiter sur une adventice ayant peu de réserves (repousses ayant 1 à 2 feuilles, 10 à 12 cm). On peut obtenir cette condition par un déchaumage précoce et éventuellement par l'apport de 30 à 40 unités d'azote pour favoriser le départ végétatif du chiendent.

- Intervenir sur un sol débarassé des pailles (par broyage ou ramassage) afin qu'elles ne fassent pas obstacle à une bonne couverture de l'adventice par le produit et à sa bonne diffusion dans le sol.

- Traiter sur une adventice en croissance active, pour permettre une bonne efficacité des produits. Il faut donc éviter d'intervenir en période de sécheresse, ou trop tard à l'automne (après début octobre) alors que le froid ralentit la végétation.

1) Lutte mécanique

Pour une faible infestation on aura recours aux opérations suivantes :

- Travail du sol pendant l'été au moyen d'outils à dents du type cultivateur ou chisel. Cette opération permet de remonter les rhizomes à la surface pour les détruire par dessèchement au soleil. On peut ensuite rassembler les rhizomes par un passage de herse et les brûler.

.../...

P.175

- Passages répetés de déchaumeuse ou de houe rotative, chaque fois que les repousses ont formé 1 à 2 feuilles, afin d'épuiser l'adventice.

- Labour profond en hiver, dans les sols bien pourvus en argile, quand l'humidité est suffisante pour entraîner l'asphyxie des rhizomes.

En cas de fortes infestations, ces interventions culturales peuvent être insuffisantes. On doit alors soit les compléter par une culture de maïs désherbée à l'eptam ou avec une une forte dose d'atrazine, soit avoir recours à des traitements chimiques spécifiques plus coûteux.

2) Lutte chimique

- Produits utilisables

Les doses de produits et les cultures possibles après le traitement sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Matière active (M.A.)	Dose M.A./ha en kg	Produit commercial (P.C)	Dose P.C./ha en kg ou L	Cultures possibles après le traitement			
				Toutes cultures	Cultures printemps	Maïs	Pomme de terre betterave colza et pois de printemps
AMINOTRIAZOLE+ THIOCYANATE AMMONIUM	4.8 + 4.3	Weedazol TL, Amitril TL Radoxone TL, Cidax TL	20 L	X	X	X	X
ATRAZINE	2.5 à 3.0	Nombreuses spécialités	*			X	
ATRAZINE + (AMINOTRIAZOLE + THIOCYANATE AMMONIUM	2.5 + (1.2 + 1.0)	Nombreuses spécialités + Weedazol TL etc ...	* + 5 L			X	
DALAPON	10.5	Alatex, Dowpon	12 kg		X	X	X
EPTAM	5.0	Eradicane	7 L			X	
GLYPHOSATE	1.5 à 1.8	Roundup	4 à 5 L	X	X	X	X
PARAQUAT	0.3	Gramoxone	1.5 L	X	X	X	X
T.C.A.	36 à 45 kg	Basotox, Graminex	40 à 50 kg				X

* dose variable selon la spécialité commerciale.

- Conditions d'emploi des produits

- Aminotriazole + thiocyanate d'ammonium. Traiter sur chaumes, sur des repousses peu développées, en croissance active. Compléter l'action du produit par un labour moyen ou profond 1 mois après le traitement.

- Atrazine. L'atrazine peut être utilisée seule ou en mélange avec de l'huile. On peut l'employer au printemps sur le maïs. Dans ce cas, pour certains sols le risque de rémanence de l'atrazine pour la culture suivante nécessite de faire deux années de maïs, le second maïs étant désherbé avec une dose normale d'atrazine.

Cependant, il est préférable d'appliquer l'atrazine sur chaumes à l'automne (en septembre-octobre). Ce traitement doit être complété par l'application de 1.5 kg d'atrazine avant le semis du maïs. Ce deuxième traitement peut être réalisé très tôt, dès le mois de février, pour limiter le risque de rémanence.

.../...

- Atrazine + aminotriazole. Dans le cas d'une application d'automne sur chaumes, l'adjonction de l'aminotriazole à l'atrazine permet une destruction plus rapide des pousses du chiendent au moment du traitement mais n'améliore pas de façon sensible son efficacité sur l'adventice dans le maïs.

- Dalapon. Il est important de traiter sur adventice ayant des pousses peu développées et en croissance active, après un déchaumage. Compléter le traitement par un labour dès la fin de l'automne ou le début de l'hiver. Si on intervient plus tard, le produit peut migrer dans le sol; ramené en surface par le labour il nuirait à la culture suivante.

- Eptam. Cet herbicide est utilisé sur maïs. L'efficacité du produit est meilleure si on l'applique après avoir fractionné les rhizomes du chiendent par un passage de houe rotative ou de déchaumeuse à disques avant de l'enfouir par un labour. Le produit doit être complété par de l'atrazine.

- Glyphosate. Le glyphosate a une action très rapide sur le chiendent. Il n'est pas rémanent dans le sol. Pour permettre une action complète du produit, le sol ne doit pas être travaillé pendant au moins trois semaines après le traitement. Le produit est très souple d'emploi; il s'utilise sur chiendent reverdi et en croissance active, mais il reste efficace sur du chiendent développé et pour des applications tardives sur du chiendent ralenti par le froid. La rapidité d'action et l'absence de rémanence du produit permettent de l'utiliser au printemps, un mois avant la culture d'un maïs.

- Paraquat. La technique de lutte consiste à réaliser un déchaumage avec un cultivateur ou mieux avec une déchaumeuse à disques, puis à épuiser le chiendent par des applications répétées de paraquat chaque fois que les pousses de chiendent ont formé 1 à 2 feuilles. En général, il faut 3 interventions.

- T.C.A. Il s'utilise sur chaumes, en été ou à l'automne, de préférence après un déchaumage. Il est nécessaire d'effectuer une façon culturale sur 10 à 12 cm aussitôt après le traitement.

B - AGROSTIS STOLONIFERE ET HOULQUE MOLLE

Les produits du tableau précédent sont utilisables. Cependant ces adventices sont plus faciles à détruire que l'Agropyrum et des façons culturales ou un labour profond de printemps, suivi d'un maïs désherbé avec une forte dose d'atrazine, suffisent pour les contrôler.

C - AVOINE A CHAPELET

D'après les travaux de l'INRA de RENNES (M. LE CLERCH), cette graminée peut être détruite par des façons culturales. Il suffit de réaliser un labour profond au printemps (mars - début avril) car, à cette époque, l'avoine à chapelet a peu de réserves, celles-ci ayant été utilisées pour la formation de ses pousses. On peut compléter l'action de ce labour en soumettant l'adventice à la concurrence d'une culture étouffante (céréale de printemps). Après cette céréale, éviter de remonter trop tôt les bulbilles en surface par un labour. Semer par exemple un ray grass après un travail superficiel du sol.

Des produits chimiques sont également utilisables. Le dalapon et le TCA aux doses du tableau sont efficaces contre l'avoine à chapelet. On peut aussi employer le propyzamide sur chaumes, à condition de cultiver l'année suivante un maïs. Il faut traiter en début d'hiver à la dose de 1.5 kg de propyzamide soit 3.0 kg de Kerb 50.

R. LAGARDE

Ingénieur d'Agronomie

P76

Voir au verso

SECHERESSE : APRES MAIS, ATTENTION A LA REMANENCE DES HERBICIDES

En raison de la sécheresse, les herbicides utilisés sur maïs n'ont pas été entraînés en profondeur par les pluies, et leur dégradation biologique par les micro-organismes du sol a été faible, leur activité ayant été ralentie par le manque d'eau.

Un risque de rémanence d'action de ces herbicides est donc possible. Ce risque concerne surtout l'atrazine et croît avec l' augmentation de la dose utilisée. De ce fait, certaines précautions sont nécessaires pour la culture suivant un maïs :

- Les fourrages annuels (ray grass, colza etc...) étant sensibles aux herbicides employés sur maïs, ne seront semés après cette culture qu'en cas de nécessité. Il sera préférable de les implanter à la suite d'un labour qui mettra l'herbicide en profondeur, plutôt qu'après une préparation superficielle du sol.

- Le semis d'une céréale est à proscrire à l'automne. Prévoir soit une céréale de printemps, soit un second maïs.

R. LAGARDE

Dernière note : Bulletin n° 53 du 27 août 1976